



**Virginie
MERCIER**

***Maître de conférences
HDR***

Université d'Aix-Marseille

**Directrice de l'Institut de
Droit de l'Eau et de
l'Environnement (IDEDD)**

**Directrice du Master 2
« Droit de l'environnement,
de la sécurité et de la
qualité de l'entreprise »**

et du

**DESU « Responsabilité
sociétale des entreprises »**

DROIT DES SOCIETES

DROIT ECONOMIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Virginie Mercier est Maître de conférences HDR à Aix Marseille Université (France). Elle est rattachée au Centre de droit économique (EA 4224) de la Faculté de Droit et de Science Politique.

Après une thèse sur « L'apport du droit des valeurs mobilières à la théorie générale du droit des biens », ses sensibilités personnelles l'ont conduit à affiner sa recherche en droit privé de l'environnement.

Directrice de l'Institut de Droit de l'Eau et de l'Environnement (IDEDD) depuis 2009, elle organise chaque année « Les rencontres du droit économique de l'environnement ». Elle dirige également le Master 2 professionnel « Droit de l'environnement, de la sécurité et de la qualité de l'entreprise » ainsi que le DESU « Responsabilité sociétale des entreprises ».

Comme l'attestent ses participations à de nombreux colloques, ses thèmes de recherches concernent principalement les obligations environnementales des sociétés, la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), l'investissement socialement responsable (ISR), la responsabilité civile environnementale, la banque et le développement durable ainsi que la construction écologique.